



reintegration d'un parents a la nationalite française

Par **taniasn**, le **05/04/2010** à **23:33**

J'aurais voulu savoir si l'enfant majeur d'un parent réintégré français peut aussi devenir français si il le demande? je sais que l'enfant mineur peut l'acquérir de plein droit mais qu'en est-il de l'enfant majeur?
Merci pour vos réponses.

Par **chafi**, le **19/04/2010** à **00:05**

salut je dois dire que je suis dans le même pétrin ma mère viens d'être réintégré dans la communauté française étant née en France bien sûr mais mariée en Algérie ...je me demande si j'ai le droit autant que majeur d'acquérir la double nationalité ?merci de votre réponse

Par **conseiller**, le **19/04/2010** à **15:50**

Bonjour!

Je crois que vous devez vous adresser chez un spécialiste qui pourra vous aider. Moi, je suis aussi étrangère et je connais un conseiller juridique très bien. Je vous donne son téléphone. Le prix du rendez-vous est de 80 euros, mais je peux dire qu'ils font tout pour vous aider. XX
Bien à vous!
Bonne chance!

Par **juiced**, le **19/04/2010** à **22:54**

c'est marrant de donner un tarif sans expliquer votre prestation, vous êtes avocats?